

MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-GARONNE

Date de convocation :
11 février 2016

Nombre de membres
en exercice : 14
Nombre de membres
Présents : 10
Nombre de suffrages
exprimés : 14
Votes
Contre : 0
Pour : 14
dont 4 procurations

L'an deux mille seize et le vingt deux février, à
20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune
de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur SANS Christian (Proc.), Maire.

Présents : M. RAMEAU, Mme GERARD, Mme
SAINT-SUPERY (Proc), MM. RIVIERE,
AMOUROUX (Proc.), LIVOTI, Mmes
TOUZANNE, AIMONE-CAT (Proc.),
Mme CAHUZAC.

Absents excusés :

Mme DALLA-ZANNA (Proc. M. SANS)
M. PIZZATO (Proc. M. AMOUROUX)
Mme TONELLO (Proc. Mme AIMONE-CAT)
M. ROUCH (Proc. Mme SAINT-SUPERY)

D.C.M. N° 2.7
Construction Piétonnier
RD 817 et mise en conformité
de l'accessibilité des abri-bus.
Engagement de dépenses.
Demande inscription sur programme urbanisation.
Signature de convention.
Demande de subvention.

Madame CAHUZAC Déborah a été élue secrétaire.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal sollicite du
Conseil Départemental de la Haute-Garonne, une inscription au programme urbanisation
2016 sans part chaussée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE

- d'approuver la proposition de Monsieur le Maire et de solliciter le Conseil
Départemental pour une inscription au programme d'urbanisation 2016 sans part
chaussée ;
- d'arrêter le montant de l'opération à **256 064,50 H.T** soit **307 277,40 € TTC** ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention, au taux le plus élevé, auprès
du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Fait et délibéré, en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **25.02.2016**

Pour copie conforme,

EN Mairie, le 23 février 2016

Le Maire,
SANS

